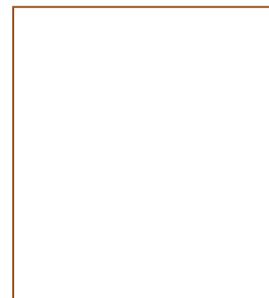


Bureau postal de dépôt : 4550 Nandrin Éditeur responsable : André Matriche / Bois de la Croix Claire, 14 / 4550 Nandrin

Numéro 150 - Printemps 2020



Belgique - België
P.P.
Nandrin
9/2572



PPNa Contact
Périodique trimestriel
Agrément P912716

PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Rédaction : André Matriche

Mise en page : Laurent Hofinger

Secrétariat :

Bois de la Croix Claire, 14
4550 Nandrin

E-mail :

info@ppna.be

Internet :

<http://www.ppna.be>

Banque :

IBAN : BE32 0682 3184 6902
BIC : GKCCBEBB

Cotisation annuelle : 7,5 €

Conseil d'administration :

Président :

André Matriche

Vice-président :

Claude Delbrouck

Secrétaire :

Odette Lasters

Trésorier :

Laurent Hofinger

Membre :

Etienne Gérard

**Le PPNa est membre
d'Inter-Environnement Wallonie**

Sommaire

Éditorial

Une balade désolante3

La nature au jardin

Les bains des oiseaux.....4

Notre histoire locale

Souvenirs d'enfance de madame

Odette Lamer6

Environnement général

Les fluctuations du climat au cours

des siècles.....7

Santé

Mourir de chaud.....10

Environnement général

Si le Gulf Stream s'arrêtait !.....13

Notre histoire locale

La commanderie de Villers-le-Temple.....14

L'approvisionnement en eau dans nos

villages18

Environnement général

La "marche forcée" de l'industrie automobile
et le désarroi des clients potentiels.....20

Notre patrimoine local

L'IDEN.....22

Une balade désolante

Le soleil brille, le ciel est d'un bleu immaculé et la température de ce jour du début du mois de février est tellement douce que l'on pressent un printemps qui se hâte de chasser un hiver infirme. Ça et là, des crocus en fleurs font la cour aux perce-neige ébahies par leur hardiesse si précoce. Dans les pelouses, les pâquerettes redressent la tête, bravant les gelées nocturnes qui n'impressionnent guère les jasmins d'hiver, fleuris depuis quelques semaines déjà.

Bref, en cette après-midi accueillante, on ne s'attend nullement à éprouver un vif désenchantement causé par la découverte d'une multitude de déchets divers souillant les bords de route et même les champs et les prairies jouxtant les rues de la Halète, de Berleur et des Martyrs. Que de cannettes, bouteilles en plastique, haillons multicolores accrochés aux buissons !

On ne peut s'empêcher d'éprouver un terrible sentiment de déception et de colère. Comment cela est-il encore possible alors que de si nombreuses campagnes sont organisées par les associations de défense de l'environnement et par les différents échelons des pouvoirs publics ? Chaque année, dans tout le pays, des actions sont entreprises, avec l'aide de bénévoles, en vue de collecter tous ces déchets qui dégradent notre cadre de vie.

À Nandrin, l'ancienne échevine Anne de Potter pilotait une journée de conscientisation au respect de la nature aidée par des équipes de bénévoles, dont celles du PPNa, qui s'éreintaient dans une collecte bien souvent écœurante de déchets divers. Espérons que cette action sera encore organisée par le pouvoir communal actuel. Il est évident que la nécessité de répéter, chaque année, cette journée destinée à corriger, modestement, les incivilités de certains citoyens, qui ne sont pas tous Nandrinois, engendre un découragement bien compréhensible.

Mais que faut-il donc faire pour qu'enfin notre environnement soit respecté ? Il faut malheureusement constater que certains

villageois eux-mêmes ne sont pas très "regardants". Il n'est pas exceptionnel de découvrir des déchets sur leur trottoir et même dans leur propriété, notamment dans le fond de celle-ci où s'amoncellent des gravats et débris de toutes sortes, visibles de la rue. Sans doute n'ont-ils pas encore découvert l'existence des recyparcs ! Soyons optimistes et espérons qu'à force de persuasion, d'incitants (et de répression) ces incivilités diminueront ! ■

La nature au jardin

Les bains des oiseaux

Le bain d'eau

Beaucoup d'espèces d'oiseaux n'hésitent pas à se baigner, été comme hiver, dès qu'ils trouvent une mare ou une flaque d'eau. Celle-ci doit toutefois être peu profonde et de préférence dans un espace ouvert, calme et si possible ensoleillé. Leurs plumes se déplacent et se salissent pendant les activités journalières : vol, recherche de nourriture, météo... Il y a aussi les parasites, comme les poux et les mouches, qui profitent de la chaleur sous le plumage et qui se nourrissent aux dépens de l'oiseau en suçant son sang ou en mangeant la kératine des plumes. C'est pourquoi l'oiseau passe un temps considérable à faire sa toilette. Le bain terminé, il répare et réarrange ses plumes, les nettoie, les lisse et élimine les parasites.

L'oiseau vivant en milieu aquatique rend son plumage étanche grâce à la sécrétion grasse et cireuse de sa glande uropygienne. Le pigeon ramier ou domestique apprécie le bain de... pluie. Il faut l'observer exposer toutes les parties de son corps afin que l'eau pénètre bien jusqu'à la peau.

Par contre, lorsqu'il gèle, il faudra veiller à ce que le récipient mis à la disposition des oiseaux pour boire ne soit pas trop grand afin de les empêcher de s'y baigner, ce qui leur serait fatal.

Le bain de poussière

Il est fréquent d'apercevoir une bande de moineaux s'agiter frénétiquement dans une plate-bande, une partie de jardin sans herbe lorsque la terre y est bien sèche. Les ornithologues parlent de vannage. L'oiseau gratte d'abord le sol avec ses griffes afin d'y creuser une petite cuvette remplie de poussière fine. Il s'ébroue alors pour faire pénétrer la poussière dans ses plumes, poussière qu'il éliminera ensuite avant de les lisser.

Ce sont surtout les moineaux qui offrent ce spectacle amusant, mais d'autres oiseaux pratiquent aussi ce bain étonnant, par exemple les grives, les perdrix, les alouettes et... les poules. Il semble bien qu'en plus des raisons d'hygiène de ces comportements des oiseaux, on peut penser qu'ils le font aussi parce qu'ils aiment cela.

Le bain de soleil

Signalons aussi le plaisir qu'ils éprouvent à prendre un bain de soleil. L'oiseau, posé sur le sol, en plein soleil, ouvre largement ses ailes et écarte les plumes de sa queue comme un éventail. L'apercevant dans cette position surprenante au ras du sol beaucoup de personnes croient que l'oiseau est malade ou blessé. À tort ! En fait, en plus d'aimer se dorner au soleil, c'est pour lui l'occasion de bénéficier d'une dose supplémentaire de vitamine D qui se retrouve dans la sécrétion huileuse qu'il répand sur ses plumes suite à l'action des rayons ultraviolets du soleil. La forte lumière peut aussi chasser les parasites.

Toutefois, le bain de soleil peut être pris simplement pour se sécher après un bain ou l'effet de la pluie. Le merle est un grand amateur de ce genre de bain de soleil et c'est une obligation pour le cormoran dont le plumage n'est pas étanche à l'eau.

Certains oiseaux ont même recours à des "*bains de fourmis*" pour se débarrasser de leurs parasites grâce à leur acide formique. La corneille noire est adepte de ce genre de "bain".

D'après un article paru dans le magazine "L'Homme et l'Oiseau" d'octobre 2019



Souvenirs d'enfance de madame Odette Lamer

Nous avons déjà eu le plaisir de rencontrer Madame Lamer pour lui demander d'évoquer ses souvenirs de la Deuxième Guerre mondiale. Lors d'une dernière rencontre concernant l'installation de l'eau alimentaire dans le village de Nandrin, elle a abordé deux autres sujets. Au cours de la conversation traitant de l'eau alimentaire, elle a signalé que l'électricité avait été installée à peu près à la même époque, soit au début des années cinquante.

L'électricité

Avant le raccordement à l'électricité, on s'éclairait, dit-elle, à l'aide de "quinquets", c'est-à-dire des lampes à pétrole. Un marchand de pétrole, qu'on appelait le "pétrolier" passait régulièrement pour approvisionner les habitants.

L'eau

Les gens s'alimentaient en eau aux pompes publiques. C'était un travail pénible, car il fallait transporter deux seaux à l'aide d'une gorge. Certains habitants creusaient un puits derrière leur maison, mais l'eau puisée était parfois de couleur peu engageante à cause de la proximité des prairies où paissait le bétail. Il ne faut dès lors pas s'étonner que des cas de typhus se soient déclarés.

L'école

Elle évoqua aussi l'école communale (devenue actuellement la bibliothèque) et son institutrice, Madame Marchand, qui enseignait à une trentaine d'élèves des six années, en même temps. Elle se souvient de l'attitude de certains petits vauriens qui jouaient au caïd et aussi de la discipline que faisaient régner les parents. Ces derniers ayant, de nos jours beaucoup trop tendance à être laxistes envers leurs enfants et trop critiques envers les enseignants.

Les enfants ont bien besoin de recevoir une fessée quand ils sont indisciplinés. Elle ajoute "J'ai reçu des fessées et je n'en ai pas été traumatisée pour autant". Elle évoque aussi le gros poêle en fonte, à charbon, qui rougeoyait dans la classe en hiver.

Nous lui présentons, une fois de plus, nos remerciements chaleureux. ■

Environnement général

Les fluctuations du climat au cours des siècles

Nous disposons de plusieurs textes anciens d'historiens et écrivains décrivant les modifications du climat auxquelles ils ont assisté au cours de leur vie. Des témoignages picturaux nous ont aussi été transmis par des artistes du passé.

L'historien américain Kyle Harper, professeur à l'université d'Oklahoma, cite différents auteurs antiques dans son ouvrage intitulé "Comment l'Empire romain s'est effondré : le climat, les maladies et la chute de Rome". Harper incrimine, en plus des raisons politiques, militaires, religieuses et sanitaires, des changements climatiques néfastes qui auraient contribué également à la décadence de l'Empire romain. Il relève une période climatique favorable distincte du climat méditerranéen actuel de -200 à +150 après Jésus Christ. Ces 350 ans sont appelés "***Optimum climatique romain***". Il s'agit d'une phase de climat chaud, humide et invariable dans la plus grande partie du cœur méditerranéen du futur Empire romain. Harper mentionne :

- ***Ptolémée*** (+100 à +168), astronome et astrologue grec qui vivait à Alexandrie, au bord du Delta du Nil en Égypte, avait noté qu'il y pleuvait chaque mois de l'année à l'exception du mois d'août alors qu'aujourd'hui, il n'y a, en moyenne, qu'un seul jour de pluie entre mai et septembre.
- ***Pline l'Ancien*** (+23 à +79), écrivain et naturaliste romain, note que les hêtres, qui ne poussaient auparavant qu'à de basses altitudes, se rencontraient à son époque en montagnes. Il signale aussi que la culture du vin et des olives s'est étendue vers le nord comme

jamais auparavant. Pline l'Ancien écrit aussi que "l'excellent blé italien poussait également dans les montagnes".

Les glaciers alpins racontent la même histoire. L'"optimum climat romain" a été une époque de fonte des glaces dans les Alpes. Outre les glaciers, les cernes des arbres sont des témoins des fluctuations de la température et des précipitations. Il en est de même des concrétions dans les grottes. Ce sont tous des espèces d'archives du climat.

D'après Kyle Harper, "il existe un consensus presque général en faveur d'un âge de réchauffement exceptionnel au début de l'Empire romain". La zone de climat où poussent les oliviers a varié au fil du temps. On trouve, signale Kyle Harper, des vestiges de pressoirs à olives sur des sites en Grèce romaine entre 500 et 700 m au-dessus du niveau de la mer, soit bien au-dessus de la ligne actuelle de culture des oliviers. Il ajoute qu'il est peu probable que les paysans aient fait l'effort de transporter leur récolte dans la montagne. Il croit plutôt qu'il s'agit de vestiges d'une agriculture en altitude qui a disparu à cause du changement climatique. En d'autres termes, les conditions climatiques de l'époque de l'Empire romain ont permis de rendre cultivables des zones qui ne l'étaient pas auparavant et qui ne le seraient plus ensuite.

Selon Harper, les Romains ne polluaient pas suffisamment l'atmosphère pour accélérer le rythme du changement climatique de la planète. Il note toutefois que les Romains ont déboisé les forêts à grande échelle pour développer l'agriculture et pour se chauffer, ce qui peut avoir joué un rôle, même modeste, dans le changement climatique des pays méditerranéens. Or, le déboisement augmente la réverbération de la lumière solaire sur la surface de la Terre. Cela diminue l'humidité dans la basse atmosphère et entraîne la diminution des précipitations dans le monde méditerranéen, en particulier pendant l'été.

Cyprien, un martyr chrétien d'origine berbère, *évêque carthaginois* de l'Afrique du Nord romaine, qui vécut de 200 à 258 apr. J.-C., témoigne, lui aussi, d'un changement climatique au cours de sa vie. Il écrit : "De même le soleil, à son déclin, lance-t-il des rayons moins brillants et moins brûlants... et la source qui

était abondamment alimentée et coulait largement, faiblit avec l'âge et distille péniblement un filet d'eau". Toujours selon Harper : les changements climatiques ont eu lieu, à l'époque romaine, à une échelle globale, progressivement au cours de trois siècles. Le climat méditerranéen a basculé vers un régime où les précipitations s'espacèrent en été. Les isotopes de béryllium montrent une baisse précipitée de l'insolation dans les années 240 de notre ère. Le froid a suivi. Dans les Alpes, après des années de fonte, le grand glacier d'Aletsch a commencé à progresser.

Les années vers 240 apr. J.-C. apparaissent comme un moment de sécheresse aiguë sur la rive sud de la Méditerranée, assoiffant l'Afrique du Nord de Cyprien. Une nouvelle perturbation climatique brutale dénommée "petit âge glaciaire de l'antiquité tardive" se produisit. Elle fut causée par une série d'éruptions volcaniques dans l'hémisphère sud, ayant envoyé des cendres dans l'atmosphère, obscurcissant le soleil et causant notamment une "année sans été" en 536.

D'après un article rédigé par Catherine Van Nypelseer concernant l'œuvre de Kyle Harper, paru dans le supplément du magazine "Diagnostic", novembre 2019

Quittons les témoignages relevés par l'historien américain et évoquons les peintures de Brueghel grâce auxquelles on peut se rendre clairement compte des hivers rigoureux qui sévissaient à son époque (XV^e siècle). Ces divers témoignages provenant de différentes époques prouvent que la planète a connu de nombreux changements climatiques, même dans des époques relativement récentes comparées aux témoignages que nous livrent les fossiles et strates rocheuses. Des archéologues, géologues et ethnologues ont aussi démontré que des villes édifiées par les Mayas au Guatemala tombèrent en décadence et furent abandonnées par leur population, au cours des VII^e et VIII^e siècles de notre ère, à cause du changement radical du climat. Les "carottes" extraites des marais prouvent qu'une longue période de sécheresse a affamé les populations.

Les plus âgés d'entre nous peuvent, eux aussi, témoigner que les hivers étaient plus marqués quand ils étaient enfants, même s'il y avait aussi des journées de canicule en été.

La Terre a donc connu à plusieurs reprises des changements dramatiques du climat qui ont impacté la qualité de vie des êtres vivants. Peut-être sommes-nous entrés dans une phase de réchauffement ? Cela n'est pas impossible, l'histoire de la planète Terre atteste sans aucun doute de ces alternances de périodes chaudes et froides, sèches et humides.

Mais, il est évident que le réchauffement climatique que nous subissons actuellement s'est gravement accéléré depuis l'époque industrielle et surtout depuis la seconde partie du XX^e siècle. De là à aborder ce problème avec la désinvolture insoutenable de certains politiciens américains ou avec le scepticisme des climatosceptiques, il y a un pas qu'il serait tragique de franchir pour l'humanité. Mais, réussira-t-elle à relever les terribles défis qui se posent à elle ? Réchauffement climatique, surpopulation explosive, migrations économiques, etc. Croisons les doigts ! ■

Santé

Mourir de chaud

Les journées de canicule que nous avons connues l'été passé vont-elles se reproduire cette année ? De nombreux scientifiques nous prédisent que nous connaîtrons ces pics de chaleur de plus en plus régulièrement. Voici un article paru dans l'hebdomadaire "Le Vif-L'Express" qui nous explique comment notre corps réagit dans ces températures inhabituelles dans notre pays. Il nous démontre aussi clairement l'importance vitale de s'hydrater en buvant, de préférence de l'eau, même si l'on ne ressent pas la soif. Ci-dessous le texte intégral.

"Je meurs de chaud !". Cette phrase risque d'être prononcée par beaucoup d'entre nous en raison de la canicule. Mais que se passe-t-il dans notre corps lorsqu'on meurt - littéralement - de chaud ?

En 2017, une étude de l'Université d'Hawaii (<http://www.hawaii.edu/news/article.php?aId=8913>) recensait 27 façons de mourir de chaud selon cinq mécanismes affectant les organes du corps. Par temps de forte chaleur, tous les systèmes de défense sont mis en place pour tenter de réguler la température de l'organisme, mais finissent par s'emballer et se retourner contre le corps, ce qui met les organes en danger.

Les effets de la chaleur sur les organes

Le cœur

Le système cardiovasculaire est un des premiers à être affecté par la canicule. Dans le cas de fortes chaleurs, le corps a tendance à produire plus de transpiration pour réguler sa température. Dès lors, le flux sanguin est déplacé des organes centraux vers les organes périphériques (en l'occurrence, la peau). Pour compenser le manque d'oxygène dans les organes vitaux, les battements du cœur s'accélèrent. La redistribution du flux sanguin peut provoquer une diminution dangereuse de la tension artérielle avec comme conséquences possibles, des évanouissements ou une insuffisance cardiaque. C'est pourquoi les personnes atteintes de pathologies cardiaques sont souvent les premières victimes des canicules.

Le cerveau

L'augmentation de la température perturbe la communication entre les cellules nerveuses et peut même les endommager, car la chaleur affecte la structure de l'ADN et l'intégrité des membranes cellulaires. La déshydratation peut également troubler la communication entre les cellules nerveuses et les cellules musculaires. Les voies cognitives sont dérégées, ce qui peut provoquer une augmentation de l'anxiété, des maux de tête, des altérations du jugement... Pour lutter contre le réchauffement, le cerveau est refroidi par le système respiratoire. La fréquence de respiration est accélérée ce qui rafraîchit le sang qui va et vient vers le cerveau. Cette thermorégulation peut se comparer à une sorte de climatisation naturelle, mais comprend des effets négatifs : le pH sanguin augmente, car la pression en CO₂ est moindre, ce qui met en danger les fonctions cellulaires d'autres organes.

Les intestins et les reins

Les intestins reçoivent moins de sang à cause de la redistribution du flux sanguin. Cela entrave son bon fonctionnement et peut provoquer, dans des cas extrêmes, des nausées et vomissements. Les reins sont quant à eux déshydratés, car la transpiration demande beaucoup d'eau. L'hypothalamus, partie du cerveau en charge de la température du corps, émet l'hormone diurétique qui favorise la réabsorption d'eau et de sel pour compenser la perte de pression artérielle. Le corps produit de moins en moins d'urine et le tissu rénal peut s'endommager. Par conséquent, les reins fonctionnent moins bien.

Mise en marche des cinq mécanismes mortels

L'**ischémie** (diminution du flux sanguin) et l'**attaque cytotoxique** (dégradation des membranes cellulaires) rompent la muqueuse intestinale et libèrent les déchets de cellules endommagées par la chaleur dans le flux sanguin. Le mécanisme de **réponse inflammatoire systémique** est alors mis en route : le système immunitaire envoie trop de cytokines toxiques qui entretiennent l'inflammation et accélèrent la destruction des cellules. Cet effet est d'autant plus mauvais que les parois des tissus sont devenues perméables aux toxines (**rhabdomyolyse**). Dernier mécanisme : la **coagulation intravasculaire**. Les protéines en charge de la coagulation s'emballent et forment des caillots qui coupent l'afflux sanguin vers le cerveau, les reins, le foie et les poumons. À côté de cela, l'épuisement des facteurs de coagulation peut entraîner une hémorragie mortelle, même en l'absence de blessure. Toute activité physique (sport, travail en extérieur...) est susceptible de causer la rupture des muscles squelettiques, responsables de la mobilité du corps.

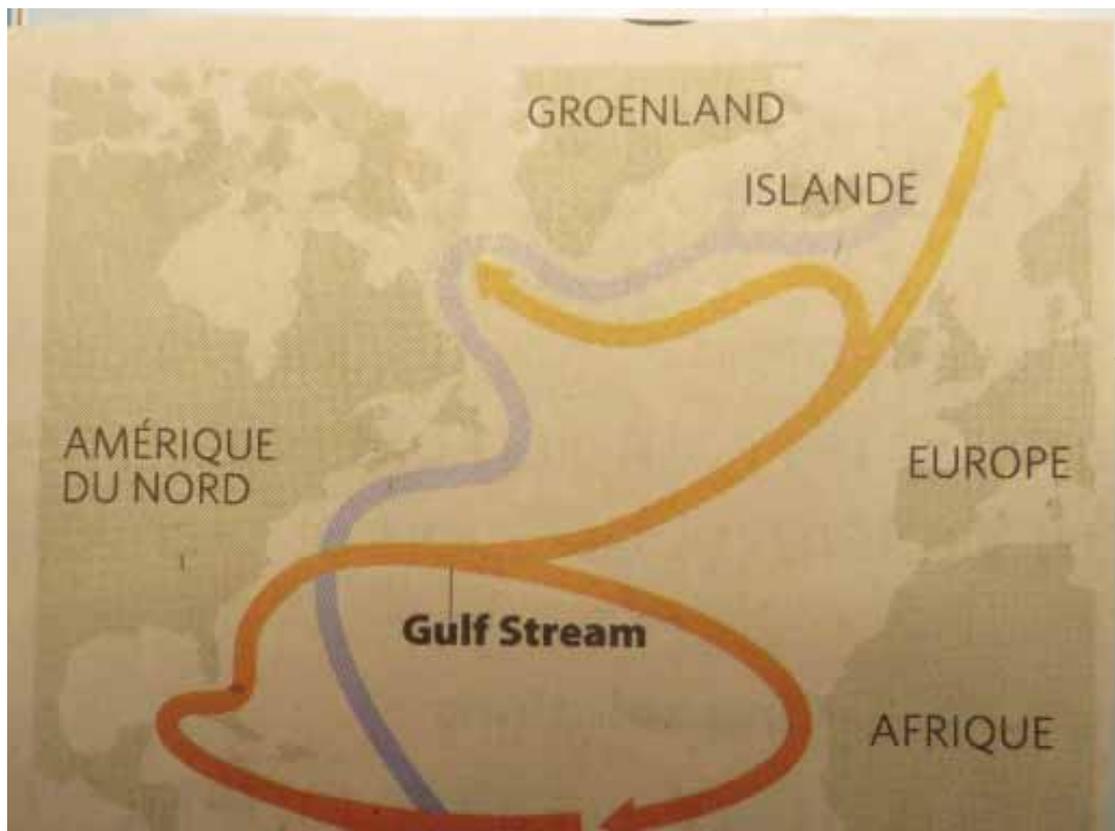
À l'avenir, les vagues de chaleur vont probablement tuer de plus en plus de personnes. En effet, le nombre de citoyens augmente toujours. Or, les villes sont remplies de pierres et de béton qui absorbent la chaleur le jour et la restituent pendant la nuit. La température est donc élevée le jour et ne baisse pas vraiment la nuit. Le corps n'a alors pas l'occasion de se reposer et de se remettre des chaleurs intenses.

Loreline Dubuisson

Si le Gulf Stream s'arrêtait !

À l'école, notre professeur de géographie nous a enseigné l'importance du Gulf Stream sur le climat tempéré de notre pays et en général sur l'Europe occidentale.

Rafraîchissons notre mémoire. Le Gulf Stream est un énorme fleuve sous-marin qui transporte de l'eau "tiède" de la région du golfe du Mexique vers l'Europe. Il prend sa source près des Bahamas, traverse l'Atlantique, longe le sud du Groenland, de l'Islande et monte vers la Norvège par l'ouest des îles britanniques. Les vents d'ouest subissent son influence et grâce à ce réchauffement, la France, les îles britanniques, notre pays et même la Norvège éprouvent moins les rigueurs de l'hiver. Nos climats sont dits tempérés.



On sait que les eaux du Gulf Stream sont fortement sensibles à la température de l'eau de surface et du taux de salinité de celle-ci. Or, le réchauffement climatique que nous connaissons actuellement

provoque la fonte des glaces du Groenland. De plus, d'après certains climatologues, nous allons subir de plus en plus de précipitations. Bref, l'océan atlantique va recevoir de plus en plus d'eau douce, ce qui impactera son degré de salinité. Les eaux froides, provenant de la fonte des glaces, obligeront les eaux "chaudes" du Gulf Stream à plonger vers les profondeurs et à prendre la direction du sud. Comme l'exprime le climatologue Xavier Fettweis de l'ULg "classiquement, le Gulf Stream est bloqué par l'eau froide de l'Arctique".

Quand la banquise fond, elle rejette du sel ; les eaux salées, très denses, constituent un mur contre la remontée des eaux plus chaudes de l'Atlantique vers le Nord. Un refroidissement de l'Atlantique Nord et de la mer de Norvège entraînerait des descentes de masses d'air arctique plus fréquentes.

Il en résulte que, dans les prochaines années, le Gulf Stream pourrait, non pas disparaître, mais s'affaiblir, voire changer de direction ce qui entraînerait un refroidissement du climat européen. Il s'agit non pas d'une certitude, mais d'un gros risque tout de même. Or, il est démontré qu'il s'affaiblit déjà.

Bref, le réchauffement climatique pourrait, à terme, entraîner un refroidissement du climat de l'Europe occidentale ! Un terrible paradoxe !

D'après un article paru dans "Le Soir" du 20 janvier 2020

Notre histoire locale

La commanderie de Villers-le-Temple

L'histoire de la commanderie de Villers commence en **1260**. Le 16 novembre 1260, l'abbaye de Flône échange avec un certain **Gérard de Villers**, chevalier de l'Ordre du Temple, des domaines situés à Villers et Clémodeau contre des biens que l'Ordre du Temple possède en Hesbaye.

Un gentilhomme du Condroz portait déjà ce nom au début du XII^e siècle. Vers 1110, un Gérard de Villers est cité parmi les "gentilshommes cavaliers volontaires" de l'armée du Prince-évêque de Liège, Obert (de même que Lambert de Clermont, Bauduin de Vierset...) dans des récits concernant l'histoire du Pays de Liège.

Le Gérard de Villers de 1260 a sans doute offert ses terres à l'Ordre du Temple lorsqu'il est devenu chevalier du Temple, comme c'était l'usage quand on rejoignait l'Ordre. Il semble avoir eu un rôle important dans la hiérarchie de l'Ordre. En effet, son nom est cité dans diverses chartes, à de nombreuses reprises déjà en 1257. Celles-ci témoignent de son existence et de son titre, à savoir "Commandeur des maisons de la milice du Temple en Brabant et en Hesbaye". En 1260, il fait de Villers le véritable siège de l'Ordre dans notre région (Condroz et Hesbaye). Il crée à Villers une maison, généralement dénommée commanderie dans les textes ultérieurs.

Il fait édifier un château flanqué de quatre tours, une chapelle et une basse-cour (logement des fermiers et du matériel agricole), le tout entouré d'une muraille.

À partir de cette époque, le village prendra le nom de Villers-le-Temple (Vyé-les-timpes, en wallon).

Gérard de Villers meurt en 1273. Sa *Pierre tombale*, en pierre bleue, qui se trouvait dans la chapelle de la commanderie, a heureusement échappé aux destructions commises par les révolutionnaires français dans nos régions, après 1789. La pierre a été scellée dans le mur à l'entrée de l'église (en face de la pierre d'un autre moine-soldat, Alexandre de Brismonde, chevalier de l'Ordre de Malte, décédé en 1435). La pierre tombale de Gérard de Villers est une des rares représentations connues, et surtout d'époque, d'un chevalier de l'Ordre du Temple. Il est représenté en grandeur nature, vêtu de l'habit de son ordre.

Son successeur, *Renier de Villers*, affermit l'importance de la commanderie. Lui aussi est cité dans plusieurs actes de la fin du XIII^e siècle, ce qui prouve l'importance du personnage.

1312 : année fatale pour l'Ordre du Temple. Sous la pression du roi de France Philippe IV le Bel et la faiblesse du pape Clément V, l'Ordre est dissous pour différentes raisons. Tous ses biens sont confisqués et transférés à l'Ordre concurrent, les Hospitaliers. Cet Ordre deviendra l'Ordre de Malte après 1530 quand l'empereur Charles Quint leur assignera l'île de Malte comme résidence.

L'histoire raconte que, lors de l'arrestation "surprise" des templiers par les hommes de Philippe le Bel, une petite troupe de chevaliers, escortant un ou des chariots et commandés par un certain... Gérard de Villers, réussit à s'enfuir en direction du nord de la France... Étonnant, car l'existence de ce personnage important est attesté par l'histoire. Bien sûr, il ne peut s'agir du commandeur de Villers-le-Temple.

Quels étaient les biens de la commanderie de Villers ?

La liste de ses biens est impressionnante : outre la commanderie de Villers et ses terres, il faut mentionner :

- des terres partout, des fermes, des chapelles, des bois, des moulins
- les terres à Clémodeau, à Strée, Tihange, Bierset, Haneffe, Warnant-Dreye, Flémalle-Grande, Visé, Huy, Somme-Leuze, Liège...
- des bois en Ardenne
- des chapelles à Haneffe, Visé, Couthuin, Leuze, Tanton
- les moulins de Neufmoulin et de l'Armoulin à Villers

Pendant 480 ans, soit de 1313 à 1792, l'histoire du village est liée à l'Ordre de Malte. Mais, dès le début du XVI^e siècle, les commandeurs deviennent français, ils sont désignés par le grand Prieuré de Paris. La plupart ne résideront pas à Villers et ils délèguent leurs pouvoirs à des subalternes. Résidant à Paris, voire à Malte, ils se bornent à encaisser les revenus des biens. Le château et ses dépendances sont de plus en plus négligés et aux XVII^e et XVIII^e siècles, ils sont dans un état de délabrement lamentable.

La seule exception parmi ces commandeurs est le commandeur **Jacques Laure Le Tonnelier de Breteuil** de 1756 à 1787 qui procède à quelques restaurations et surtout fait bâtir l'église actuelle dont seul le chœur date du XIII^e siècle.

En 1792, nos régions sont incorporées à la République française et les biens ecclésiastiques sont nationalisés et vendus. La commanderie et ses dépendances sont démembrées et le château ainsi que la chapelle, en ruines, sont détruits.

De la commanderie d'origine ne subsistent qu'une partie des murailles, deux tours complètes et une troisième tronquée, ainsi que les bâtiments de la basse-cour qui ont été restaurés. Dans la base de la tour en briques se trouve un puits qui permettait au château de se pourvoir en eau. Dans la base de la tour en pierre calcaire, qui surplombe la rue de la Tourette, débute un souterrain, dont l'entrée est murée, qui, selon certains, conduirait d'une part à l'église et d'autre part dans une ferme proche.

Les tours et la muraille ont conservé leurs meurtrières d'origine. Non loin de la tour en pierre calcaire, on peut voir, fixée sur la muraille, la stèle reproduisant la croix de Malte, inaugurée en 1996. À l'extérieur du chœur de l'église, juste sous la corniche, fixée dans le mur, on en voit un exemplaire historique. Le mur d'enceinte se prolonge jusqu'à la grille d'entrée de la propriété de M. Laurant, là où s'élevaient le château, la chapelle et le cimetière de la commanderie. Les bâtiments actuels ont été construits au XIX^e siècle.

Quelque cent mètres plus bas dans la rue de la Tourette se trouve le "Manoir de la Tour" mentionné en 1453. Bien que cette bâtisse n'ait pas fait partie de la commanderie, elle était occupée par des administrateurs de celle-ci. Son donjon daterait de la seconde moitié du XII^e siècle. On raconte que Gérard de Villers y aurait logé avant la construction de la commanderie.

Sources :

- "L'ordre du Temple à Villers" par Théo Pirard.
- Bulletin de "Villers Animations" par José Giot.
- "Les Templiers" par Alain Demurger.



L'approvisionnement en eau dans nos villages

Le témoignage de Madame Lamer et Monsieur Delrée

À Nandrin, les conduites d'eau alimentaire ont été installées au début des années cinquante. La conduite publique était amenée jusqu'aux habitations et les propriétaires devaient se charger des travaux intérieurs.

Certains Nandrinois disposaient d'un puits qu'ils avaient creusé après avoir sollicité l'intervention d'un sourcier. Ainsi, les parents de Madame *Odette Lamer*, habitante de la rue Sylvain Gouverneur, partageaient l'usage d'un puits avec leurs voisins. Ce puits situé à l'arrière de leur maison fut creusé vers 1931 quand elle était encore une jeune enfant. L'eau provenait du lieu-dit Baimont.

Les habitants qui ne possédaient pas de puits devaient s'approvisionner en eau à une pompe publique, notamment celles situées, encore de nos jours, sur la place Botty ou au coin de la rue du Tombeu. La pompe de la place du village était très sollicitée, il y avait en face de celle-ci un avaloir et un abreuvoir en métal pour les chevaux. Les villageois transportaient l'eau dans des seaux accrochés à une gorge (en wallon : hârquay). Il existait aussi une pompe au bas de la rue Bouhaie, à une centaine de mètres plus haut que l'immeuble à appartements.

Madame Lamer nous signale aussi la présence d'une source au milieu du champ qui, à droite en montant, jouxte la rue de la Gendarmerie. Elle alimente la ferme Henry. Notre Nandrinoise précise que parfois l'eau était polluée, de couleur brunâtre. Cette pollution était causée par les déjections du bétail dans les prairies avoisinantes et aussi par les effluents des toilettes humaines. C'est à cause de cette pollution que des cas de typhus se sont déclarés. On s'éclairait encore à la lampe à pétrole. Les habitants de Favence devaient se rendre à la source du Chawtay pour se procurer de l'eau potable ou pour lessiver. Ici aussi, il fallait transporter l'eau dans des seaux à l'aide d'une gorge. Souvent, de jeunes enfants étaient chargés

de ce travail pénible. Madame Gilda Gouverneur se souvient que cela pesait sur ses épaules.

Monsieur *Louis Delrée* de Villers-le-Temple, qui a occupé les fonctions d'échevin des travaux, témoigne que l'installation des conduites d'adduction de l'eau alimentaire dans le village de Villers a eu lieu en 1952. Ces travaux furent réalisés sous la direction d'Henri Léonard, technicien à l'IDEN.

Les tranchées furent creusées au départ de la station de pompage située au bas de la rue Manhay, près du monument dédié à Notre Dame de Lourdes. Les conduites amènent l'eau pompée vers le château d'eau qui s'élève au sommet du Thier de Scry, sur la commune de Tinlot. De là-haut, l'eau est distribuée dans le village.

Louis Delrée confirme qu'avant l'installation des conduites d'eau alimentaire, les villageois se fournissaient en eau à différents endroits. Ils la récoltaient dans des seaux qu'ils transportaient à l'aide d'une gorge.

Il évoque les différents points d'approvisionnement suivants à Villers-le-Temple :

- La "busette", source dénommée ainsi par les villageois, située rue Frérissart, en face de l'habitation portant le numéro 26. Elle existe toujours. L'eau s'écoule d'un gros tube en fonte dans un petit bac en pierre, ressemblant à un abreuvoir.
- Un puits situé à l'entrée de la rue Frérissart, à droite d'une grosse maison. On peut encore apercevoir les pierres formant la margelle. Louis Delrée précise que l'on remplissait là des tonneaux destinés à abreuver le bétail.
- La fontaine de Neufpont, dont l'eau n'est pas potable. Elle est toujours accessible, mais l'avant du puits a été partiellement muré parce que des indéclicats y déversaient des ordures.
- Un puits d'une profondeur d'une dizaine de mètres, situé sur les hauteurs de Clémodeau.
- Une fontaine, située à droite en contrebas, à l'entrée de la rue Fond du Bac.
- Un puits situé juste en face de l'entrée supérieure du Thier Marnave. On aperçoit encore la margelle dans la propriété privée.
- Une source coulant dans un abreuvoir, située à droite dans la

descente de la rue d'Oxhon, peu avant l'habitation située, elle, à gauche.

- La fontaine Pirkenne où s'approvisionnaient les habitants du quartier de Bourgogne.
- Le lavoir situé au bas de la rue de La Forge et du Thier Marnave. Les femmes venaient y laver leur linge.

Louis Delrée, tout comme Odette Lamer, signale qu'avant le raccordement des maisons à l'eau alimentaire, quelques cas de typhus ont été déplorés, notamment avant la Deuxième Guerre mondiale, vers 1938. Le futur époux d'Odette Lamer, François Gouverneur, ainsi que Louis Delrée lui-même ont contracté cette maladie. Louis Delrée se souvient qu'il fut contraint de rester alité pendant quelques semaines en respectant un régime extrêmement sévère, à jeun absolu excluant toute nourriture solide. Quant à François Gouverneur, il a perdu une année d'école à cause de cette maladie. Signalons que de nombreux villageois avaient construit une citerne pour recueillir l'eau de pluie et la plupart des maisons disposaient aussi d'un grand tonneau destiné à cet usage. ■

Environnement général

La "marche forcée" de l'industrie automobile et le désarroi des clients potentiels

Afin de se conformer aux exigences de la Commission européenne en matière de réduction d'émission de CO₂ (dioxyde de carbone), les constructeurs d'automobiles sont confrontés à des défis énormes, difficiles à résoudre en peu de temps : en 2025 : - 15 % par rapport à 2021. En effet, les constructeurs dont les moteurs dépasseront d'ici 2021 la limite moyenne de production de 95 g de CO₂ par kilomètre seront pénalisés par une taxe spéciale de 95 € par voiture et par gramme de CO₂ excédentaire. Or, actuellement, les voitures mises en circulation sur le marché par les 25 constructeurs européens excèdent largement la limite moyenne de 95 g. Elles produisent aujourd'hui 121 g de CO₂ au kilomètre contre 118 g en 2017 !

Comment cela est-il possible alors que tant d'efforts ont été fournis au cours des dernières années pour rendre les moteurs thermiques moins polluants ? Les raisons sont multiples. Il y a d'abord les pressions environnementales exercées sur le moteur Diesel, producteur d'oxydes d'azote (NO_x) et de fines particules néfastes pour les poumons, qui ont poussé les gouvernements à taxer davantage ce carburant. Les automobilistes ont alors progressivement abandonné ce dernier au profit du moteur à essence qui rejette environ 20 % de CO_2 en plus ! Ensuite, il y a la vogue mondiale des SUV, qui sont plus lourds, plus puissants et moins aérodynamiques. Autant de raisons qui expliquent la hausse des rejets de CO_2 . Certains véhicules SUV émettent même jusqu'à 250 g de CO_2 par kilomètre. Bref, le succès commercial des SUV réduit à néant les progrès réalisés ces dernières années par les constructeurs. L'Agence internationale de l'énergie chiffre cette perte à la hauteur du gain que permettrait la production de 150 millions de voitures électriques ! Belle contradiction ! Belle incohérence !

La recherche effrénée de l'industrie automobile en vue de satisfaire aux exigences environnementales de notre époque, condamne irrémédiablement les carburants d'origine fossile. Le moteur électrique semble, actuellement, avoir la cote des constructeurs et des consommateurs, soit sous sa forme hybride (électricité et essence) ou entièrement électrique. Cette dernière version, en particulier, présente néanmoins de graves inconvénients, non seulement d'un point de vue pratique à cause de la pénurie de bornes de recharge en Belgique et de son prix élevé. Pour le client sensible aux arguments écologiques enfin, l'impact environnemental de la fabrication des batteries pèse lourdement. Ajoutons à ces considérations la dépendance dangereuse de l'Europe envers les producteurs de terres rares nécessaires à la fabrication de ces batteries.

D'autres pistes sont exploitées, beaucoup trop modestement, par l'industrie automobile. Citons le moteur mû par du CNG (gaz naturel comprimé). Mais, pour ce type de véhicule, l'infrastructure est fort déficiente. Citons aussi le moteur à hydrogène qui ne rejette que de la vapeur d'eau. Ce modèle de voiture équipé de ce genre de moteur est très coûteux (environ 80 000 €) et l'infrastructure d'alimentation est elle aussi encore plus déficiente (deux bornes en Belgique, près de Bruxelles).

Quoi qu'il en soit, le défi à relever par les constructeurs d'automobiles est énorme. Et leur Association européenne (Acea) redoute un impact dévastateur des contraintes qu'on leur impose sur le volume de l'emploi. Il est de fait bien plus confortable de présenter des revendications environnementales lorsque l'on est enseignant, fonctionnaire, étudiant... que lorsque l'on est mécanicien automobile.

Il est toutefois étonnant que les constructeurs d'automobiles semblent bien privilégier le moteur électrique - pour le moment - plutôt que le moteur à hydrogène. Sans doute le réservent-ils pour l'avenir. Business is business ? Reconnaissons toutefois le bien-fondé des déclarations de Jean-Dominique Senard, président du constructeur français Renault : "Personne ne sait aujourd'hui quelles seront les technologies dominantes dans cinq ou dix ans. Nous sommes tous obligés de prévoir des investissements considérables pour explorer les différentes voies de l'avenir...".

Afin de conclure par une note optimiste, citons Damien Ernst, spécialiste de l'énergie à ULiège. Il prétend qu'en 2025, un véhicule électrique coûtera moins qu'un véhicule à essence ou au Diesel. Reste qu'il est dès lors urgent que le nombre de bornes de recharge électrique augmente radicalement et... vite.

D'après, entre autres, des articles publiés dans "Le Vif-L'Express" du 9 janvier 2020 et du journal "Le Soir" du 14 janvier

Notre patrimoine local

L'IDEN

L'IDEN est la société Intercommunale de Distribution d'Eau dans les communes de Nandrin, la moitié de Tinlot et une partie de Modave (Outrelouxhe). La société a été officiellement créée en 1947, mais des pourparlers avaient déjà eu lieu dès 1938-1939. C'est la guerre qui provoqua l'interruption du projet.

L'eau de notre commune provient de trois captages. Le principal est situé à Villers-le-Temple, rue de la Forge. C'est le captage dit de "Marnave" ; il produit 80 % de l'eau distribuée sur le réseau de l'IDEN.

Au bas de la rue Neufmoulin se trouve une station de refoulement. L'eau provenant d'une source s'y déverse et est refoulée, via une conduite d'adduction, vers le château d'eau de Scry. Il alimente les villages d'Abée, de Scry, de Villers-le-Temple, de Yernée et Fraineux, de Saint-Séverin, de Nandrin et même des habitations situées près de la pêcherie d'Ehein. Le château d'eau est également alimenté par de l'eau provenant d'un puits, appelé puits de l'Armolin, foré en 2006. Ce dernier est situé sur le sommet du paysage, à cheval sur les communes de Nandrin et Tinlot, non loin de la rue au Loup. Le troisième captage est situé à Tinlot, en plein champ, à gauche au haut de la rue Bouhaie quand on se dirige vers Fraiture. On l'aperçoit dans le lointain, en face de la ferme. Ce puits alimente le village de Fraiture et notamment la clinique.

La périodicité des analyses réalisées sur le réseau répond à un canevas imposé par le Service Public de Wallonie qui en contrôle le respect. Pour des raisons techniques et de gestion des coûts, ces analyses sont sous-traitées à des laboratoires accrédités.

Outre les paramètres de base sont notamment contrôlés les nitrates et nitrites, le pH, la bactériologie... Toutefois, des analyses très poussées sont effectuées deux fois par an sur le réseau et sur les captages (eaux brutes). Elles concernent jusqu'à 150 à 200 paramètres, dont les pesticides, le chrome, le cyanure... L'adjonction d'un peu de chlore est effectuée pour garantir l'absence de bactéries.

Les contrôles consistent en des prélèvements aux captages et à des points fixes chez des clients, par exemple dans les maisons de repos et cliniques.

Nos villages ont été pourvus en eau potable distribuée par l'IDEN vers 1952. Le château d'eau de Scry, indispensable pour produire la pression nécessaire dans les conduites d'adduction, a été construit en 1950.

Le raccordement des habitations au réseau de distribution a entraîné la mise hors service des pompes publiques, ainsi que de certaines fontaines. On dénombre moins d'une dizaine de pompes dans la commune. Citons :

- à Nandrin, trois pompes sur la Place Botty, à l'entrée de la rue

du Tombeu, rue Bouhaie, à gauche en direction de Fraiture.

- à Saint-Séverin, deux pompes : rue d'Engihoul (au coin de la rue du Bosquet et après l'école, en face du n° 20).
- à Fraineux, une pompe : rue de la Chapelle, près du château.
- à Villers-le-Temple : la plupart ont soit disparu ou les habitants s'alimentaient en eau à des fontaines, comme celle de la rue Fond du Bac.
- à Yernée : ?

Ces pompes tiraient l'eau des nappes phréatiques, dites de surface, c'est-à-dire relativement proches de la surface. À l'époque de leur installation, ces nappes n'étaient généralement pas polluées ; ce qui n'est plus le cas de nos jours. C'est pourquoi l'eau distribuée par l'IDEN provient des nappes phréatiques situées en profondeur de sorte que l'eau subit un filtrage naturel.

Précisons que les pompes publiques qui subsistent ne sont certainement plus fonctionnelles. Des particules fines de terre ont très certainement obstrué les conduites.

Ces informations nous ont été aimablement fournies par le directeur de la compagnie, Monsieur Foulon. Qu'il trouve ici nos vifs remerciements.

